

IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA CRISE LIÉE À LA COVID-19

DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

NOTE n°179

JUILLET 2020



© Apur - Michaël Silva-Gori



-37,2 %

de pertes d'activités
liées aux mesures
de confinement dans la
Métropole du Grand Paris
(-34,5 % en France)
au 23 avril 2020

La note propose une déclinaison par territoire des estimations de pertes d'activités réalisées par l'Insee. Alors que la MGP constitue un bassin économique unique, les estimations de perte d'activité font ressortir les spécificités des emplois présents dans chaque territoire.

La Métropole du Grand Paris compte 4,3 millions d'emplois en 2017, soit 69 % des emplois d'Île-de-France. Au cours des trente dernières années, le nombre d'emplois y a progressé (+439 200 emplois depuis 1989). L'économie métropolitaine est très diversifiée et poursuit sa tertiarisation portée par le secteur marchand.

Au printemps 2020, les pertes d'activités liées aux mesures de confinement sont estimées à -37,2 % dans la MGP (-34,5 % en France). Ce sont les activités scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises ainsi que le secteur de l'information et de la communication, particulièrement développés dans la Métropole, qui contribuent le plus à la perte d'activité avec le commerce.

Principales caractéristiques des emplois

4,3 millions d'emplois dans la Métropole du Grand Paris

Cela représente 69 % des emplois des 6,3 millions d'emplois de la région Île-de-France (sur 7 % de la surface et 58 % des habitants) et 16 % des 27,3 millions d'emplois de la France métropolitaine (sur 0,1 % de la surface et 11 % des habitants).

La Métropole du Grand Paris fait partie des métropoles françaises qui présentent un fort dynamisme de l'emploi, tout comme les métropoles de Lyon, Toulouse, Nantes, Marseille, Bordeaux, Montpellier, Rennes, Strasbourg et Toulon¹. Ces métropoles ont en commun un volume de l'emploi en progression, un rythme d'accroissement soutenu, un tissu économique diversifié, une part de l'emploi productif importante et une forte présence de cadres occupant des fonctions métropolitaines.

Un accroissement continu du nombre d'emplois depuis 2011

La Métropole du Grand Paris a connu au cours des trente dernières années une augmentation du nombre d'emplois : le solde entre les gains et les pertes est de +439 200 emplois entre 1989 et 2017 avec des alternances de hausses et de baisses au cours de la période². La Métropole a perdu un nombre très important d'emplois au cours des années 1989 à 1997 (-226 000 emplois), avant d'en gagner à nouveau entre 1997 et 2001 (+295 800 emplois). À la fin des années 1990, l'économie est favorisée par plusieurs facteurs : la hausse des marchés boursiers en particulier des valeurs internet, l'inflation maintenue à un niveau très bas et la mise en place des 35 heures qui conduit à un bond en avant de l'emploi.

Entre 2001 et 2004, la Métropole du Grand Paris a été fortement touchée par la crise de 2001, 54 500 emplois ont été détruits. D'abord cantonné aux technologies de l'information et de la communication,

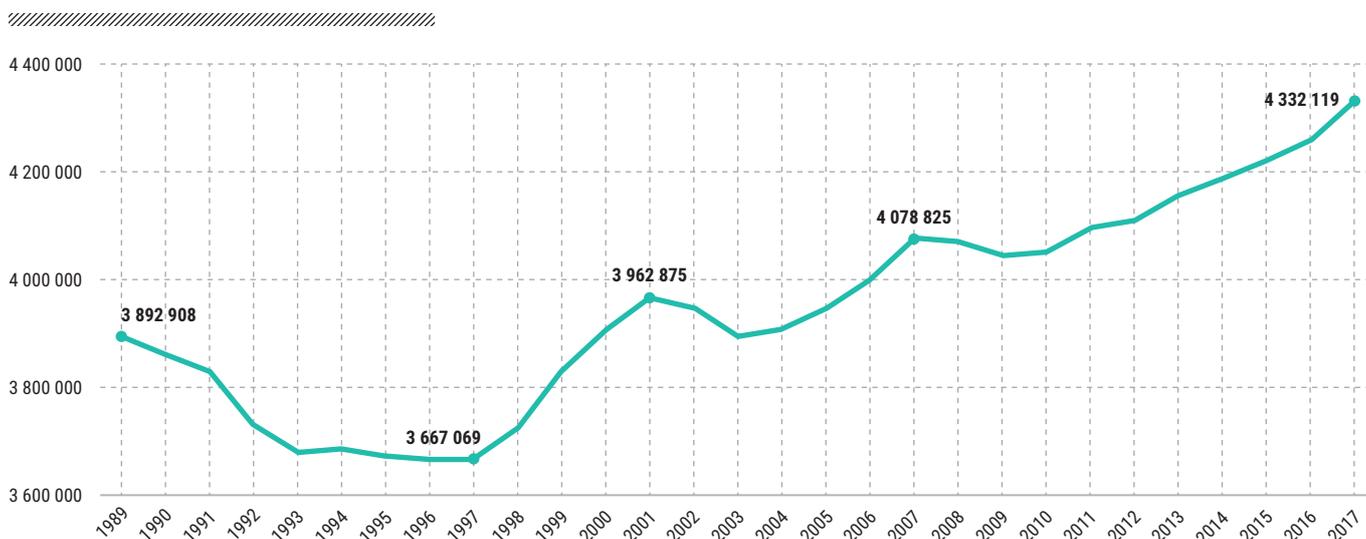


4,3

millions d'emplois dans la Métropole du Grand Paris

- 1 – MÉTROSCOPE, « Les 22 métropoles françaises. Analyses chiffrées et focus sur la qualité de vie », Fnau, mai 2020.
2 – Sandra Roger, « Population, Logement, Emploi. Analyse des résultats du recensement 2013. Partie 3 : L'emploi », Apur, septembre 2017.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



Source : Insee, Estel

Les mesures sur longue période en matière d'emploi doivent s'analyser de préférence à partir des estimations d'emplois localisées. Elles sont produites par l'Insee à partir du dispositif Estel, disponibles à l'échelle départementale. Les données présentées pour la Métropole du Grand Paris regroupent les données sur les quatre départements de Paris, de Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne. Estel est fondé sur l'utilisation des sources administratives (Déclarations Annuelles de Données sociales, fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs, les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS)). Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

le recul de l'emploi a ensuite atteint de nombreux secteurs des services (finance, conseil, tourisme, etc.) majoritaires dans la Métropole.

La période 2004-2007 est une période de croissance pour l'ensemble de la France et dans le Grand Paris : 42 600 emplois sont créés en moyenne chaque année, soit un cinquième de l'emploi créé en France. La MGP a profité de la reprise dans les secteurs les plus dynamiques et bénéficié de la spécialisation sectorielle dans les activités de services, notamment les services aux entreprises. La crise qui a frappé l'Europe à partir de l'automne 2008 a eu un impact retardé sur l'évolution de l'emploi dans la MGP par rapport au reste du pays. L'emploi a surtout reculé en 2009 (-24 900 emplois soit -0,6 %), soit une baisse relativement modérée, et s'est redressé dès 2010.

Paris et Paris Ouest La Défense concentrent près de 60 % des emplois

En 2016, on dénombre **3 913 300 emplois dans la Métropole du Grand Paris, dont 1 798 900 à Paris (soit 46 %) et 466 200 à Paris Ouest La Défense (T4) (12 %) ³**. Ensemble, ces deux territoires regroupent près de 60 % des emplois de la MGP.

La croissance des emplois observée dans la proche couronne depuis le début des années 2000 est essentiellement liée à un recentrage des activités de service au cœur de l'agglomération et à l'émergence de quartiers d'affaires ou à leur rénovation (Saint-Denis, Boulogne-Bissey, la vallée de la Bièvre, Gennevilliers et à Paris-Bercy) ⁴.

Les territoires les plus dynamiques sont Plaine Commune (T6) (+18,6 %

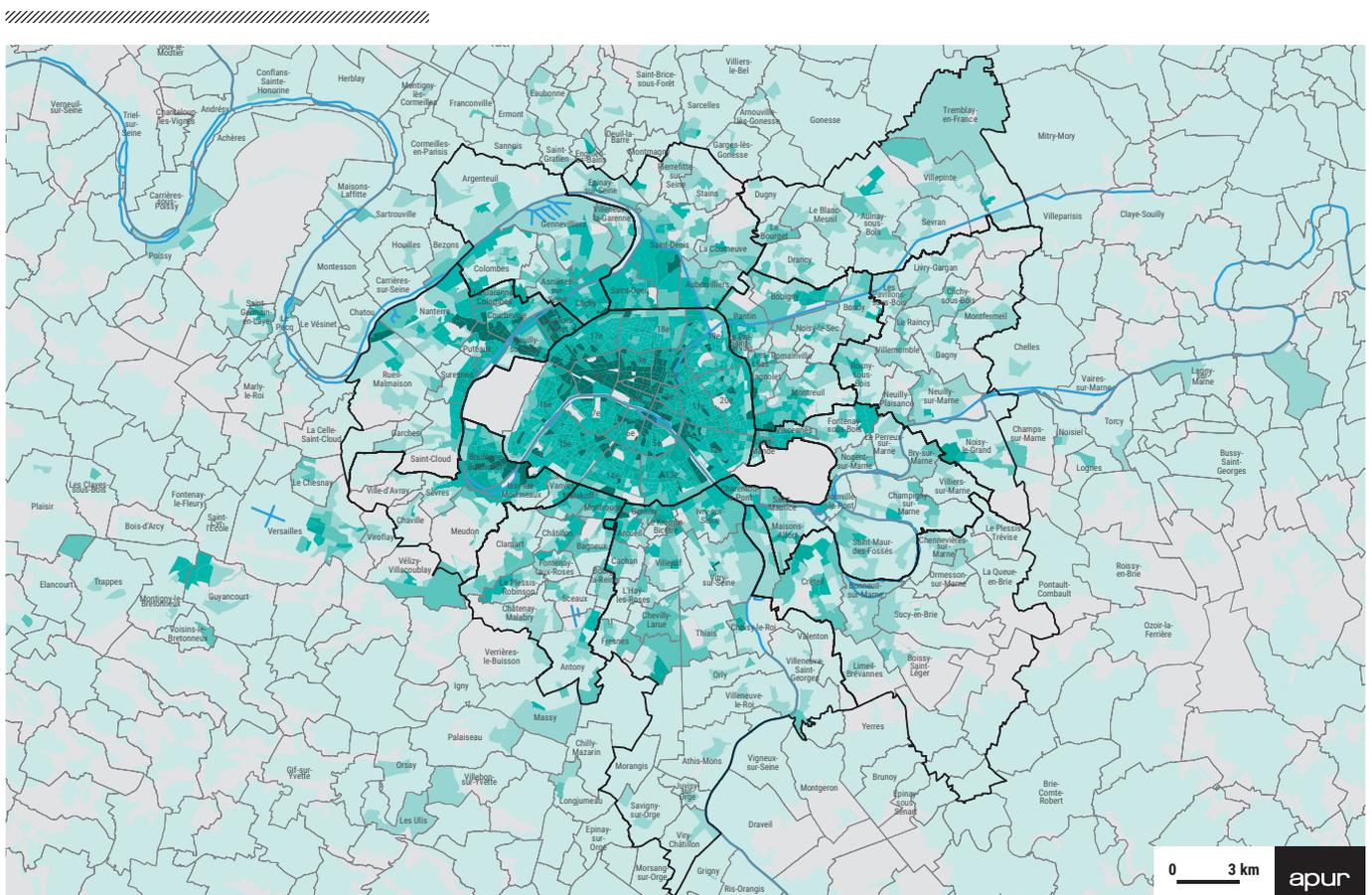
entre 2006 et 2016), GPSO (T3) (+12,5 %), Boucle Nord de Seine – T5 (+9,8 %), Est Ensemble – T8 (+8,4 %)

À l'échelle de la région Île-de-France, le poids des emplois de la Métropole du Grand Paris a légèrement diminué depuis 30 ans (-2,8 points depuis 1989), notamment celui de l'emploi salarié (-3,3 points). Cette baisse est liée au recul du poids des emplois parisiens dans l'emploi régional, passant de 37 % des emplois salariés en 1989 à 31 % en 2017 (-6,5 points), et s'explique notamment par le développement d'autres pôles d'emploi en dehors de la Métropole (Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, Roissy).

3 – D'après les données du recensement de 2016. Pour disposer d'informations au territoire, les données 2017 issues du fichier Estel ne peuvent pas être mobilisées.

4 – Projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Métropole du Grand Paris, diagnostic, version novembre 2019.

DENSITÉ D'EMPLOIS



Nombre d'emplois salariés estimés à l'hectare

 Plus de 500	 De 100 à 250	 De 25 à 50	 Emprises des principaux espaces verts
 De 250 à 500	 De 50 à 100	 Moins de 25	

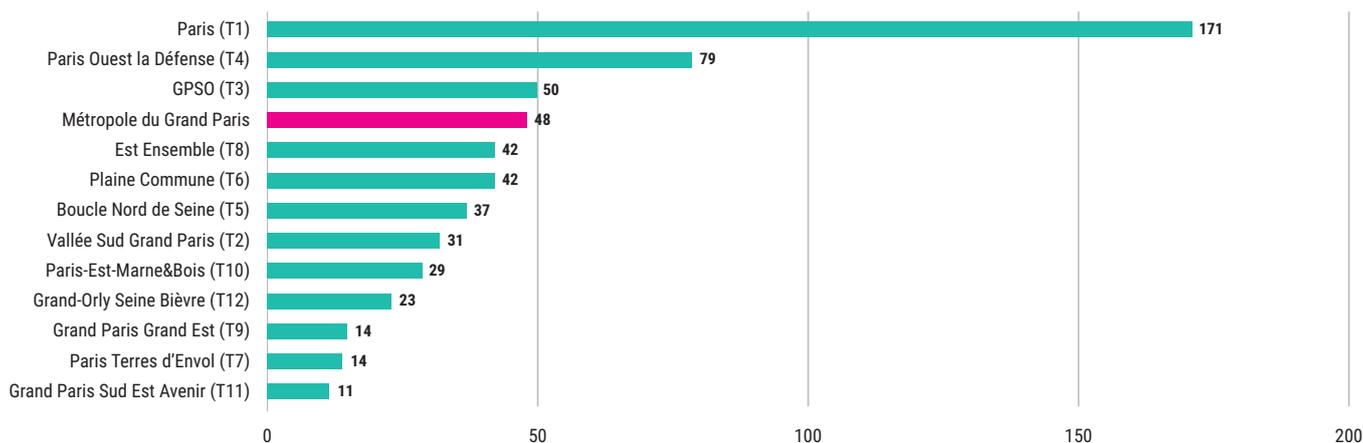
Sources : fichier Sirene (Insee), traitement Apur 2016

EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL PAR TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

	Nombre d'emplois en 2016	Densité d'emploi à l'hectare en 2016	Part dans l'emploi métropolitain en 2016	Évolution du nombre d'emplois entre 2006 et 2016
Paris (T1)	1 798 869	171	46 %	+57 889
Vallée Sud Grand Paris (T2)	148 997	31	4 %	+6 573
GPSO (T3)	181 104	50	5 %	+20 153
Paris Ouest la Défense (T4)	466 192	79	12 %	+4 160
Boucle Nord de Seine (T5)	183 644	37	5 %	+16 410
Plaine Commune (T6)	198 786	42	5 %	+31 142
Paris Terres d'Envol (T7)	108 673	14	3 %	+79 44
Est Ensemble (T8)	166 256	42	4 %	+12 888
Grand Paris Grand Est (T9)	103 716	14	3 %	-11 28
Paris-Est-Marne & Bois (T10)	161 084	29	4 %	+24 89
Grand Paris Sud Est Avenir (T11)	112 901	11	3 %	+200
Grand-Orly Seine Bièvre (T12)	283 074	23	7 %	+92 52
Métropole du Grand Paris	3 913 297	48	100 %	+167 972
Île-de-France	5 701 596	5		+188 350
France métropolitaine	25 759 726	0,5		+498 555

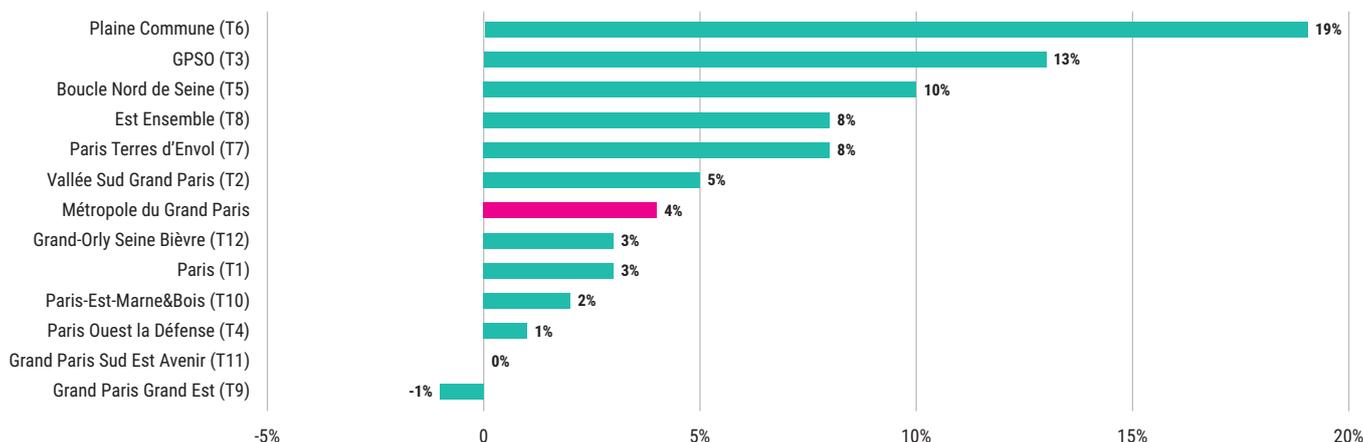
Source : Insee, recensement 2006 et 2016

DENSITÉ D'EMPLOIS À L'HECTARE



Source : Insee, recensement 2016

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS, ENTRE 2006 ET 2016



Source : Insee, recensement 2006 et 2016



Marché d'Ivry-Sur-Seine durant le confinement

© Apur – Michaël Silva-Gori



Restauration rapide dans une zone commerciale à Bonneuil-sur-Marne

© Apur – Michaël Silva-Gori



Grande surface dans la galerie commerciale des 4 Temps à La Défense

© Apur – Michaël Silva-Gori



Parvis de La Défense durant le confinement

© Apur – Michaël Silva-Gori

Les grands secteurs d'activité de l'économie dans la Métropole du Grand Paris

Une économie diversifiée, marquée par la prépondérance des activités de services

L'économie métropolitaine compte une large gamme d'activités économiques, notamment par comparaison avec d'autres métropoles mondiales, comme Londres, fortement axée sur la finance. La diversité de cet écosystème économique est un atout qui lui a permis de se montrer plus résiliente face à la crise économique de 2008-2009⁵.

Dans la MGP comme dans le reste de la France, l'économie poursuit sa tertiarisation. Entre 2011 et 2016, la part de

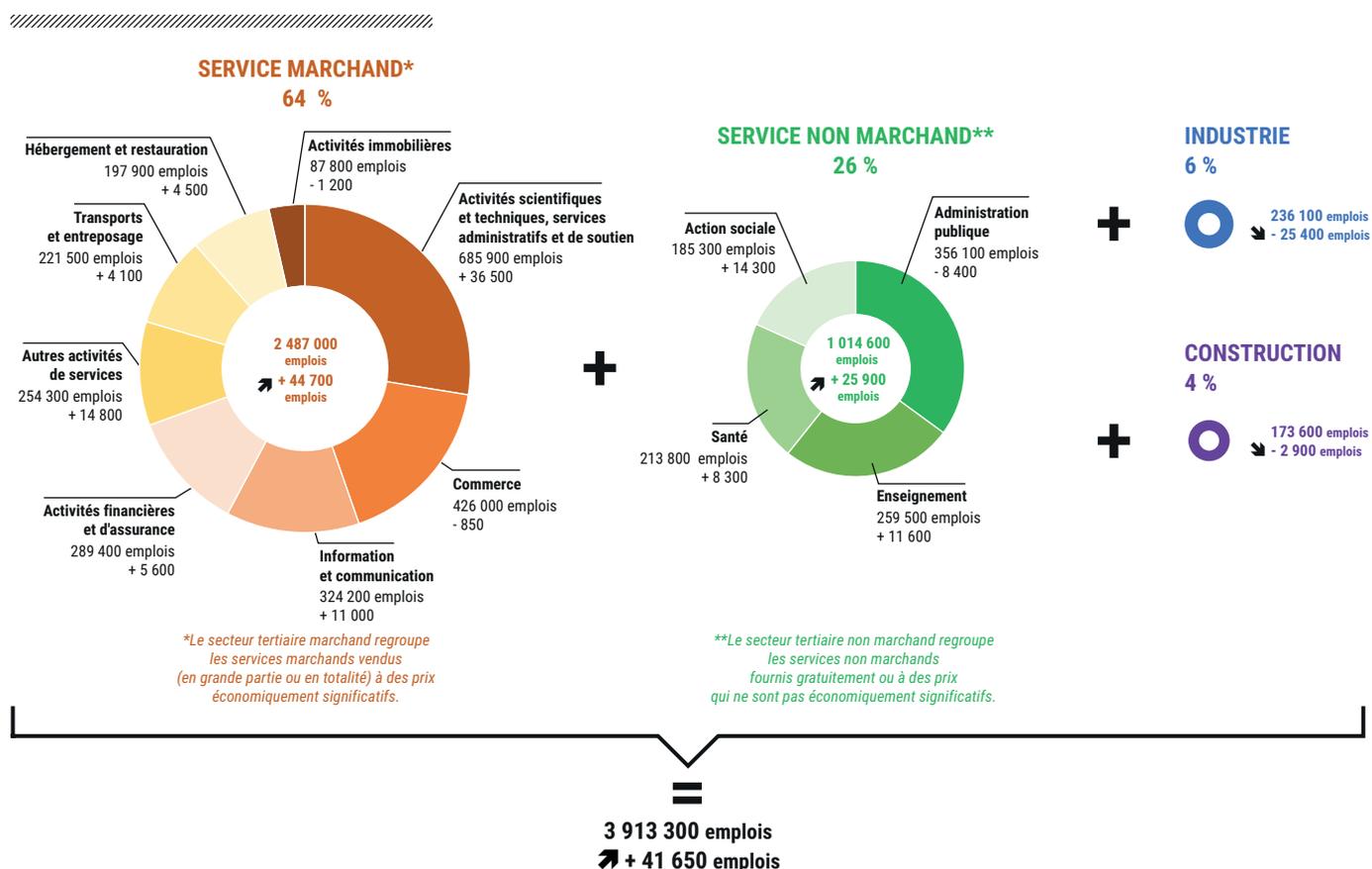
l'industrie dans l'emploi recule de 7 % à 6 %, et le nombre d'emplois du secteur baisse de -27 %. Les emplois du secteur de l'industrie sont regroupés principalement dans la fabrication de produits industriels (98 200 emplois), les industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (59 200 emplois), ou encore la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac (29 300 emplois). **Le nombre d'emplois du secteur de la construction a également baissé au cours de la même période (-2 %). Il représente 4 % des emplois de la Métropole parisienne en 2016 (173 600 emplois)** ⁶.

5 – Projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Métropole du Grand Paris, diagnostic, version novembre 2019.

6 – Les données disponibles ne traduisent pas encore l'impact des chantiers du métro du Grand Paris Express.

7 – Selon l'Insee, l'indice sectoriel de spécificité est le rapport du poids d'un secteur dans une zone d'étude (ici la Métropole du Grand Paris) au poids de ce même secteur dans la zone de référence (France métropolitaine). Un indice inférieur à 100 signifie que le secteur est sous-représenté dans le territoire par rapport à la moyenne française. Au contraire un indice supérieur à 100, signifie que le secteur est surreprésenté par rapport à la moyenne nationale.

RÉPARTITION DES EMPLOIS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (ÉVOLUTION DES EMPLOIS ENTRE 2011 ET 2016)



Source : Insee recensement 2011 et 2016
Champs : hors agriculture, sylviculture et pêche

La répartition des emplois par secteur montre la prépondérance des activités de services qui concentrent 89 % de l'ensemble des emplois dans la Métropole du Grand Paris (contre 87 % en Île-de-France et 79 % en France). La croissance des services est portée par la croissance du secteur marchand qui représente 64 % de l'emploi total (47 % en France métropolitaine). Au sein de ce secteur, les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien sont très développés et concentrent un cinquième de l'emploi total de la Métropole (685 900 emplois, soit 18 % des emplois), suivis par le commerce (426 000 emplois, 11 % des emplois), l'information et la communication (324 200 emplois, soit 8 % des emplois) et les activités de finances et assurances (289 400 emplois, soit 8 % des emplois).

En termes de tendance, le secteur des services marchands a progressé de +44 800 emplois entre 2011 et 2016 (+2 %). Dans le détail, il a augmenté de +6 % dans les activités scientifiques et techniques et services administratifs et de soutien, +3 % dans l'information et la communication, +2 % dans les activités financières et d'assurance et +2 % dans l'hébergement et la restauration.

Dans la MGP, l'administration publique reste un grand pourvoyeur d'emplois qui regroupe 356 100 emplois (9 % contre 10 % en France métropolitaine). En groupant les services de santé, d'action sociale, d'éducation et d'administration, l'ensemble de ces activités concerne plus d'un emploi sur quatre (26 %). L'importance de ce secteur se relie à la forte concentration d'administrations centrales et de minis-

tères à Paris. L'emploi dans le secteur des services non marchands a augmenté de +25 900 emplois entre 2011 et 2016 (+3 %). Dans le détail, il a progressé de +8 % dans l'action sociale, +5 % dans l'enseignement et de 4 % dans la santé.

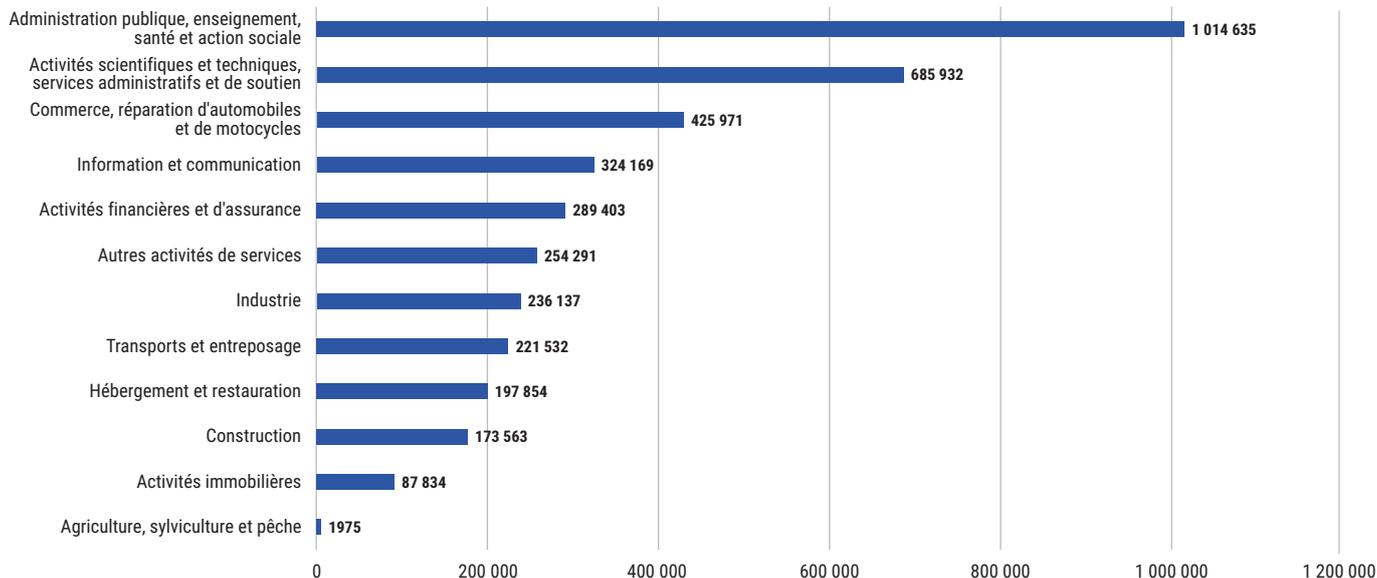
Cinq grands types d'activités ressortent comme étant plus représentées dans la structure des emplois de la Métropole du Grand Paris : les finances et assurances (indice de spécificité⁷, 130), l'information et la communication (122), les activités immobilières (163), les activités de santé (118) et enfin l'enseignement (111).

NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LA MGP, EN ÎLE-DE-FRANCE ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

	Métropole du Grand Paris			Île-de-France			France métropolitaine		
	Nombre d'emplois	Part des emplois par secteurs d'activité	Évolution du nombre d'emplois 2011-2016	Nombre d'emplois	Part des emplois par secteurs d'activité	Évolution du nombre d'emplois 2011-2016	Nombre d'emplois	Part des emplois par secteurs d'activité	Évolution du nombre d'emplois 2011-2016
Emplois totaux	3 913 297	100,0 %	1,1 %	5 701 596	100,0 %	0,7 %	25 759 726	100,0 %	0,0 %
Service marchand	2 486 986	63,6 %	1,8 %	3 403 005	59,7 %	1,3 %	11 990 751	46,5 %	1,2 %
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	425 971	10,9 %	-0,2 %	677 463	12,1 %	-0,4 %	3 270 490	12,1 %	-1,6 %
Transports et entreposage	221 532	5,7 %	1,9 %	365 808	6,2 %	0,1 %	1 320 289	6,2 %	-1,1 %
Hébergement et restauration	197 854	5,1 %	2,3 %	266 003	5,2 %	2,6 %	1 034 555	5,2 %	2,0 %
Information et communication	324 169	8,3 %	3,5 %	374 610	6,8 %	2,8 %	773 055	6,8 %	5,5 %
Activités financières et d'assurance	289 403	7,4 %	2,0 %	339 373	5,7 %	1,8 %	905 429	5,7 %	2,3 %
Activités immobilières	87 834	2,2 %	-1,4 %	112 577	1,4 %	-3,5 %	354 414	1,4 %	-2,7 %
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	685 932	17,5 %	5,6 %	922 379	18,5 %	5,6 %	3 003 622	18,5 %	7,1 %
Autres activités de services	254 291	6,5 %	-5,5 %	344 792	6,5 %	-5,6 %	1 328 897	6,5 %	-4,3 %
Service non marchand	1 014 635	25,9 %	2,6 %	1 565 237	27,5 %	3,0 %	8 244 487	32,0 %	3,3 %
Administration publique	356 086	9,1 %	-2,3 %	538 419	10,3 %	-1,2 %	2 509 650	10,3 %	1,0 %
Enseignement	259 520	6,6 %	4,7 %	408 355	6,0 %	4,4 %	1 953 656	6,0 %	2,4 %
Activités pour la santé humaine	213 782	5,5 %	4,0 %	314 905	4,6 %	4,6 %	1 805 737	4,6 %	5,2 %
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	185 247	4,7 %	8,4 %	303 558	4,6 %	7,4 %	1 975 444	4,6 %	5,4 %
Industrie	236 137	6,0 %	-9,7 %	430 954	7,6 %	-9,0 %	3 174 759	12,3 %	-6,8 %
Construction	173 563	4,4 %	-1,7 %	290 926	5,1 %	-1,4 %	1 664 105	6,5 %	-6,7 %
Agriculture, sylviculture et pêche	1 975	0,1 %	-27,3 %	11 474	0,2 %	-10,4 %	685 624	2,7 %	-6,2 %

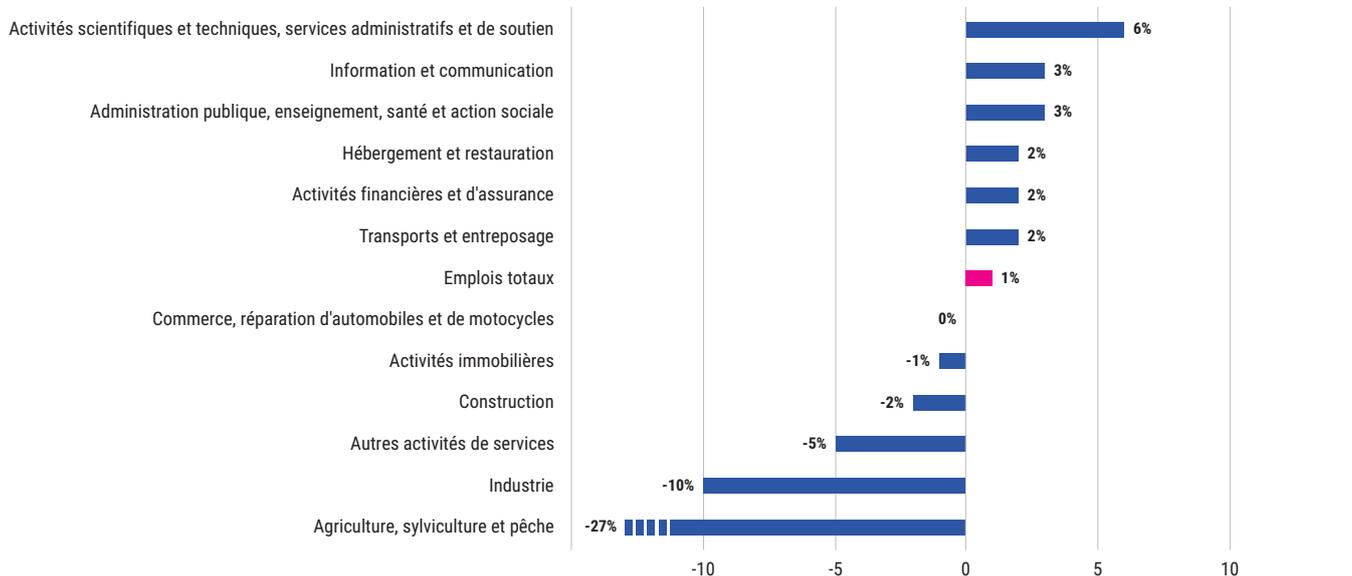
Source : Insee, recensements 2011 et 2016, exploitation complémentaire

NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



Source : Insee, recensements 2016, exploitation complémentaire

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS, ENTRE 2011 ET 2016



Source : Insee, recensements 2016, exploitation complémentaire

Une sphère productive en croissance, tournée vers les emplois de culture et loisirs, de prestations intellectuelles, de conception et recherche

La majorité des emplois métropolitains (63 %) relève de la sphère dite **présentielle**⁸, qui rassemble des emplois d'activités reposant sur un **marché régional et local**. Cette part est cependant inférieure à la moyenne nationale (66 %). Dans la Métropole du Grand Paris, comme en moyenne en Île-de-France, **les activités productives⁹ sont bien représentées, respectivement 37 % et 36 % des emplois** (pour une moyenne nationale de 34 %). Ces activités dites productives (industrie, services aux entreprises, logistique...) sont identifiées comme un facteur de dynamisme économique¹⁰. Entre 2006 et 2016, le nombre d'emplois présents a progressé à un rythme deux fois moins rapide (+3 %) que celui des em-

ploiés liés à la sphère productive, qui a progressé de +6 % (-2 % en France métropolitaine). L'emploi dans la sphère productive a augmenté de +18 % dans GPSO (T3), +14 % dans Boucle Nord de Seine (T5) et de +12 % à Plaine Commune (T6).

Les fonctions de production abstraite (conception recherche, culture-loisirs et prestations intellectuelles) sont plus représentées dans l'emploi de la Métropole parisienne que les fonctions de production concrète (agriculture, bâtiment-travaux publics et fabrication). **La Métropole du Grand Paris se distingue notamment par une forte présence d'emplois dans le champs de la culture et des loisirs** (tels que les journalistes ou les techniciens du spectacle vivant), en lien avec la forte concentration des activités de l'édition, de l'audiovisuel, des arts et du spectacle, notamment à GPSO (T3).

8 – La sphère présentielle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

9 – La sphère productive regroupe des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

10 – Projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Métropole du Grand Paris, diagnostic, version novembre 2019.



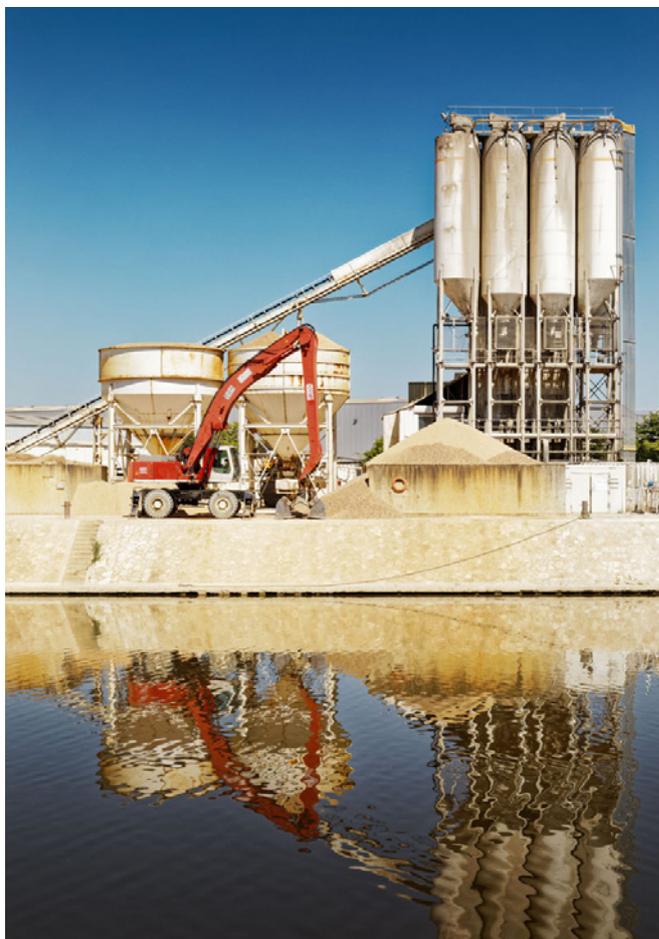
Train de fret à Bonneuil-sur-Marne durant le confinement

© Apur – Michaël Silva-Gori



Station de tramway à Saint-Denis durant le confinement

© Apur – Michaël Silva-Gori



Port de Bonneuil-sur-Marne durant le confinement

© Apur – Michaël Silva-Gori

Des spécificités sectorielles propres à chaque territoire

Bien que formant un bassin d'emplois unique, les 12 territoires de la Métropole du Grand Paris présentent des spécificités en matière d'emploi et de secteurs d'activité. **Les activités de services scientifiques, techniques, administratifs et de conseil** sont surreprésentées dans le territoire de GPSO – T3 (21 % du total des emplois contre 18 % dans la MGP) et Paris Ouest La Défense – T4 (24 %). GPSO – T3 se distingue également par une forte proportion d'emplois du **secteur de l'information et de la communication** (23 % contre 8 % dans la MGP). Boulogne et Issy-les-Moulineaux accueillent en particulier des établissements phares de l'audiovisuel tels que TF1, Arte ou France5. Paris Ouest La Défense – T4 compte de nombreux **sièges d'assurance et de banque**, tels que AXA France, la Société Générale et le Crédit Lyonnais.

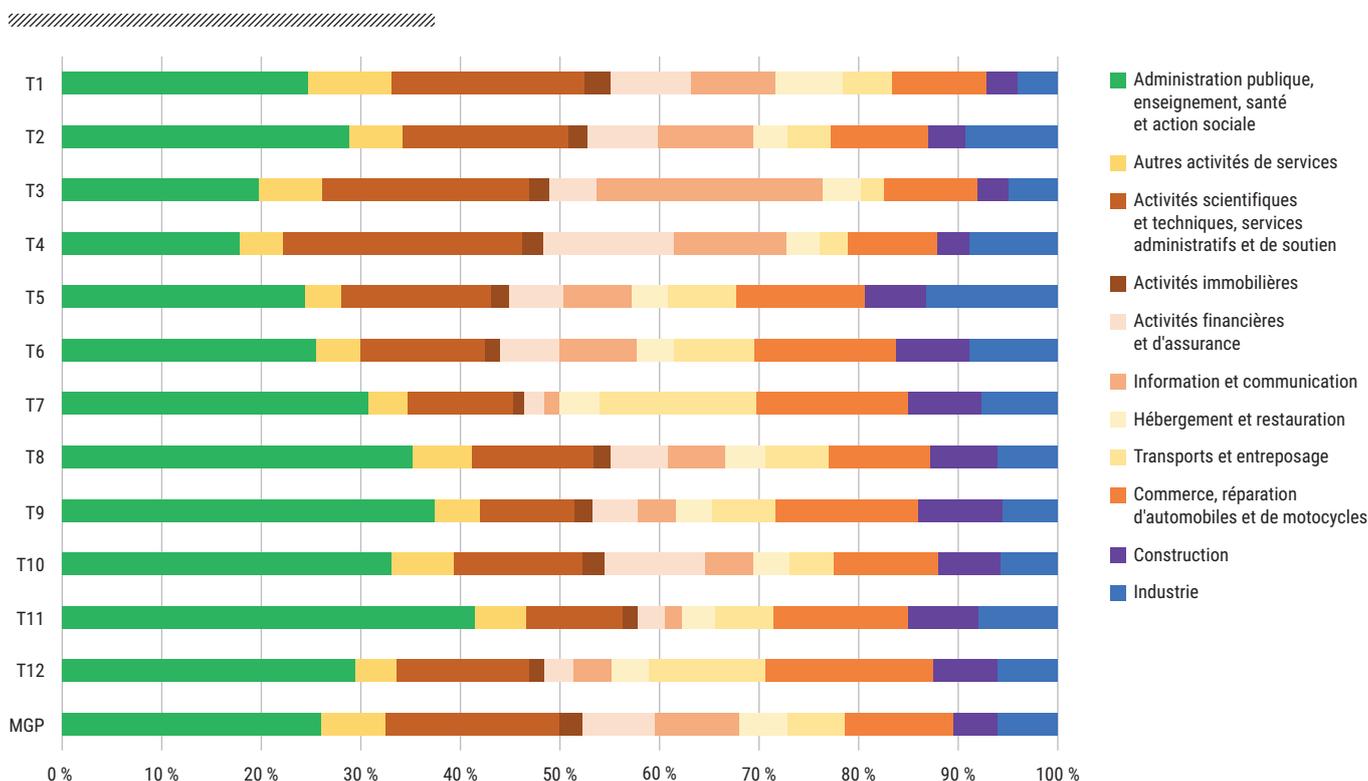
Est Ensemble (T8), Grand Paris Grand Est (T9), Paris-Est-Marne & Bois (T10) et Grand Paris Sud Est Avenir (T11) sont quant à eux davantage tournés vers **la sphère publique**, et sont caractérisés par une surreprésentation d'emplois liés à l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

L'industrie est proportionnellement plus présente dans les territoires Vallée Sud Grand Paris – T2 (9 %), Boucle Nord de Seine – T5 (13 %), Plaine Commune – T6 (9 %) et Paris Ouest La Défense – T4 (9 %), du fait de la présence de sièges sociaux d'entreprises industrielles.

Paris Terres d'Envol (T7) et Grand-Orly Seine Bièvre (T12) sont marqués par la présence de **zones aéroportuaires** (Le Bourget, Roissy, pour le T7 et Orly pour le T12); ils comptent plus de 10 % de leurs emplois dans le secteur du transport et l'entreposage.

Paris se distingue par une présence plus forte d'emplois liés **au tourisme** dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration (7 % contre 5 % dans la MGP), des activités immobilières (3 % contre 1 %) et des autres activités de services (9 % contre 6 %).

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LES TERRITOIRES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS EN 2016 (EN %)



Source : Insee, recensements 2016, exploitation complémentaire

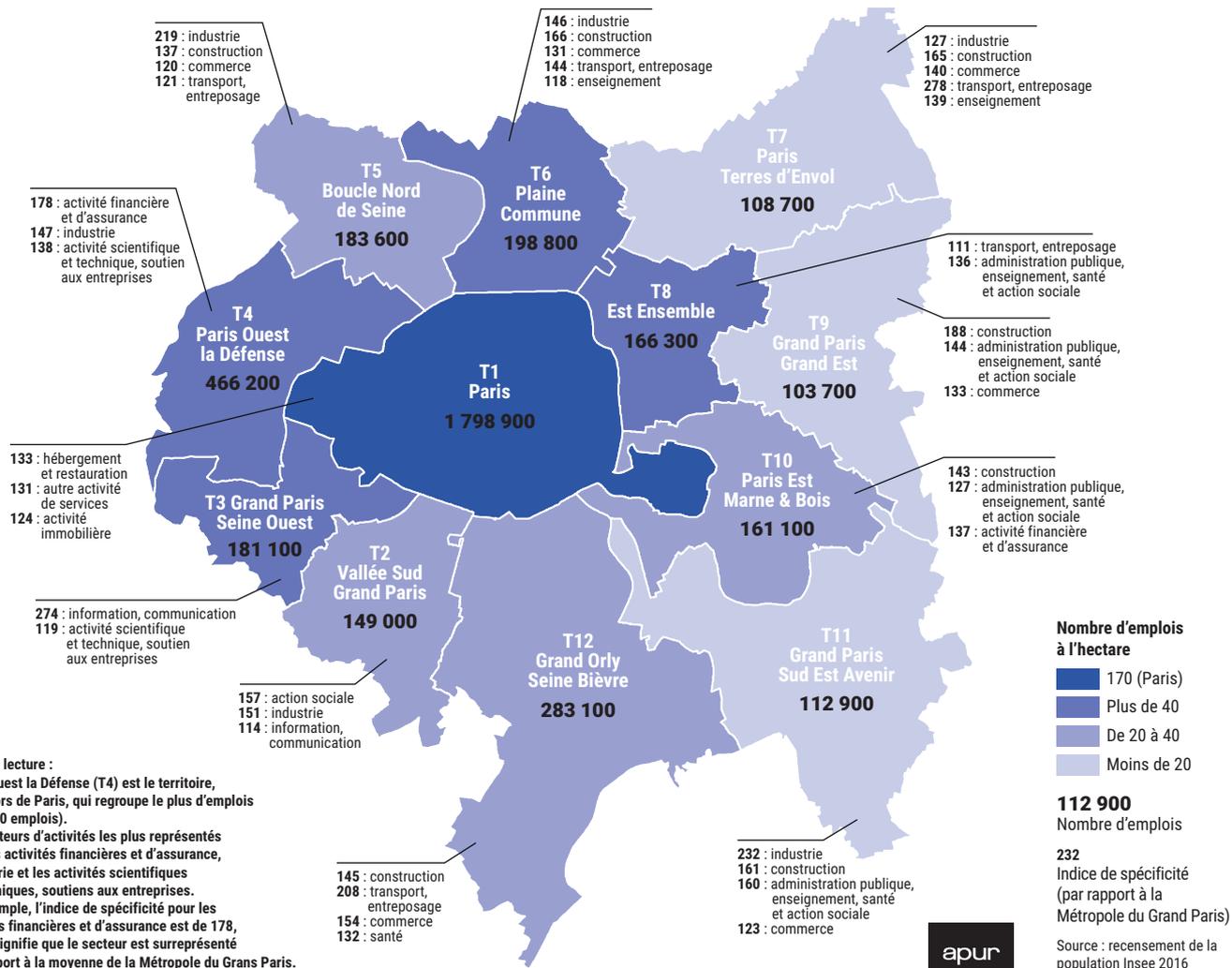
Note de lecture : Paris compte plus d'emplois dans le secteur marchand qu'en moyenne dans la Métropole du Grand Paris (68% contre 47%), en particulier dans les activités d'hébergement et de restauration (7% contre 5%), les activités d'information et de communication (9% contre 7%), les activités financières et d'assurance (8% contre 6%), les activités immobilières (3% contre 1%) et les autres activités de services (9% contre 6%).



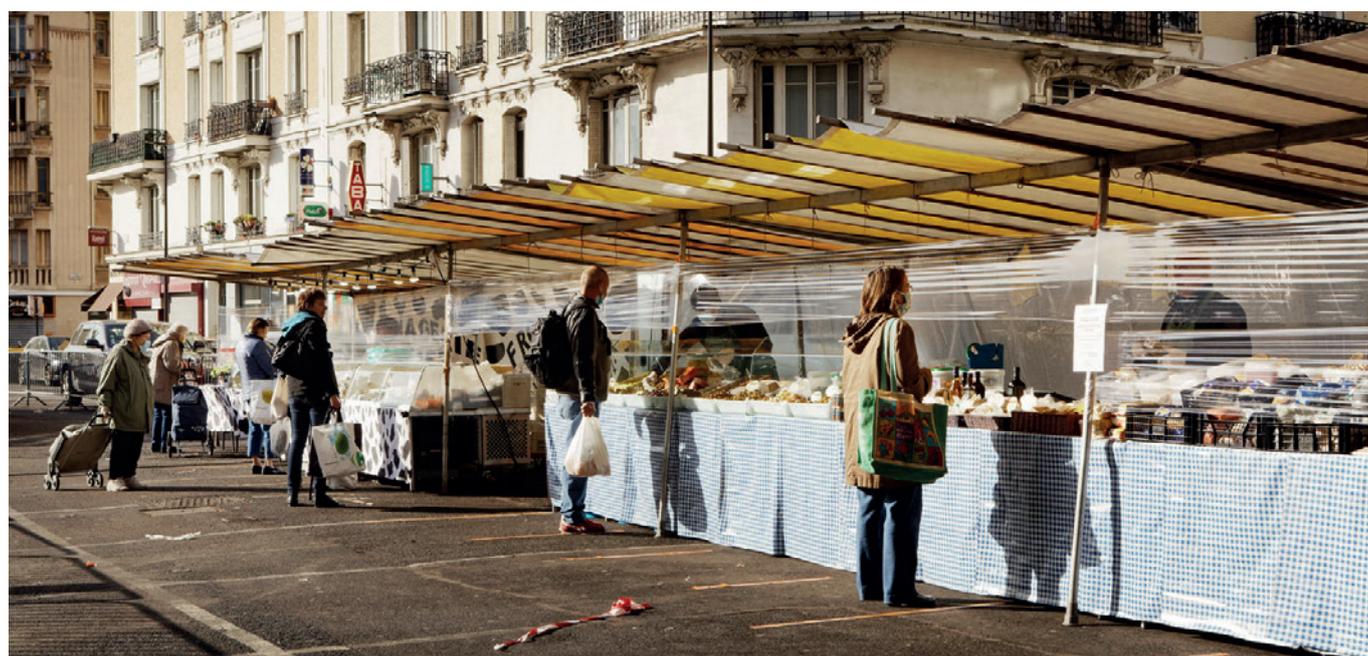
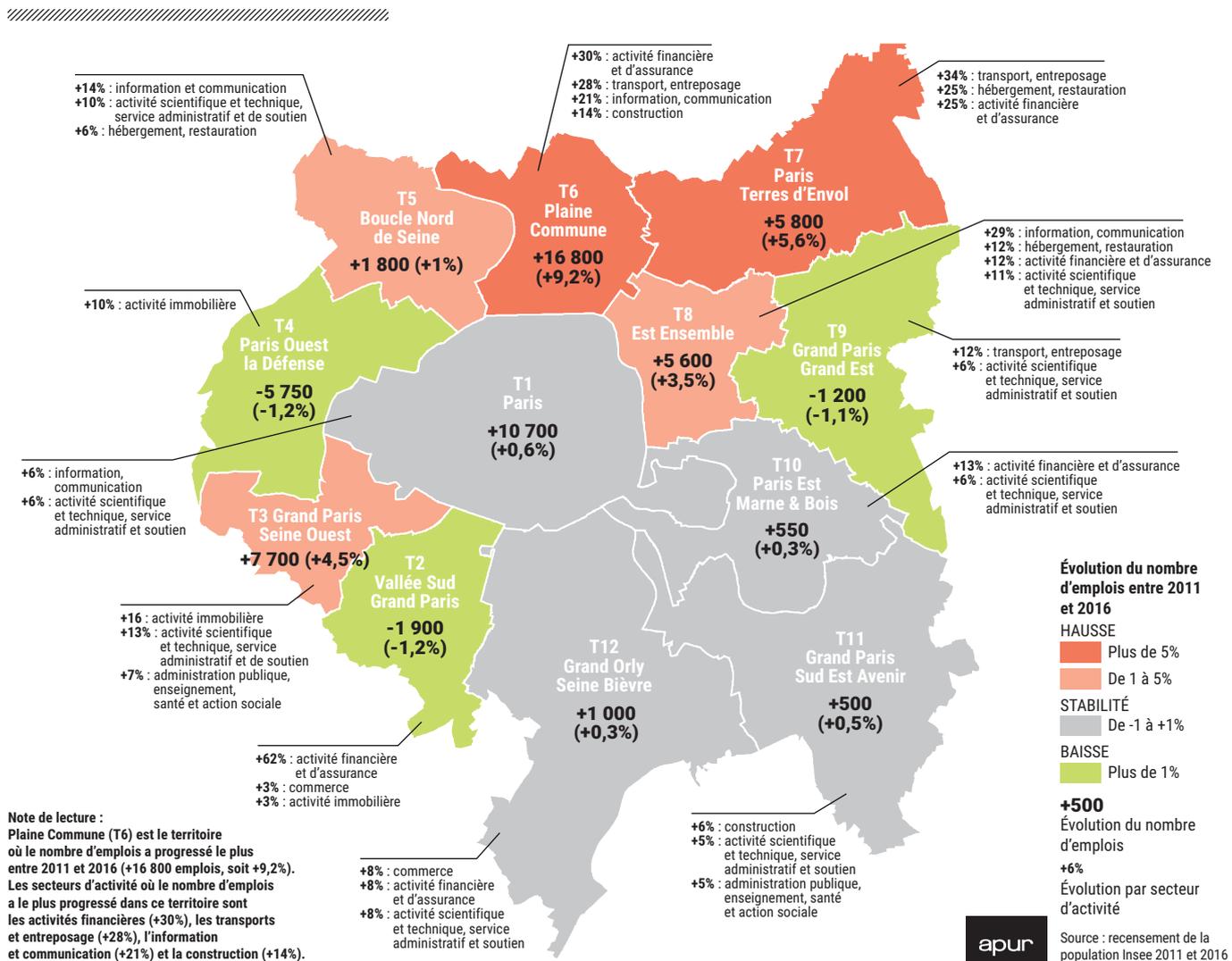
Commerces fermés durant le confinement, place Saint-Éloi à Saint-Denis

© Apur – Michaël Silva-Gori

DENSITÉ D'EMPLOIS ET SECTEURS D'ACTIVITÉ SPÉCIFIQUES



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ENTRE 2011 ET 2016



Marché d'Ivry-sur-Seine durant le confinement

Une première estimation des pertes d'activités liées au confinement

Plusieurs institutions telles que l'Insee, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), XERFI ou encore la Banque de France ont publié dernièrement des estimations de l'impact de la crise du Covid-19 et du confinement sur l'activité économique française. Ces différents travaux s'appuient à la fois sur des données quantitatives (données administratives et d'enquêtes) et des données plus qualitatives (remontées d'entreprises et de fédérations professionnelles).

Selon ces estimations, la perte d'activité (mesurée par le PIB¹¹ qui est la somme des valeurs ajoutées par les entreprises) est comprise entre -32 % et -36 % en France. Les résultats issus de ces différentes méthodes convergent et traduisent le plus fort choc économique jamais connu hors périodes de guerre. **La baisse de l'activité constatée entre le 14 mars et le 11 mai 2020 concerne tous les secteurs mais pas dans les mêmes proportions¹².** Le secteur agricole et les services non marchands figurent parmi les moins tou-

chés par les mesures de confinement, alors les secteurs hébergement et restauration, la construction ou encore la fabrication de matériels de transport (filiale aéronautique notamment) sont parmi les plus impactés.

Les territoires, en fonction de leurs spécialisations, sont touchés de manière plus ou moins forte : la perte d'activité économique d'un territoire sera d'autant plus forte que celui-ci dispose d'un tissu économique spécialisé dans des secteurs subissant les plus fortes baisses d'activité.

En appliquant les estimations sectorielles nationales¹³ aux poids des secteurs dans chacun des territoires, on peut dresser une première ébauche de l'impact de la crise à l'échelle de la Métropole du Grand Paris. **Au printemps 2020, les pertes d'activités dans la Métropole du Grand Paris sont estimées à -37,2 %, soit un taux légèrement supérieur à celui observé en France (-34,5 %).** Les écarts observés s'expliquent par des effets de spécialisations sectorielles.

PERTE D'ACTIVITÉ ESTIMÉE DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Territoire	Perte d'activité estimée (en points de valeur ajoutée locale)
Paris (T1)	- 37,5 %
Vallée Sud Grand Paris (T2)	- 35,7 %
GPSO (T3)	- 41,5 %
Paris Ouest la Défense (T4)	- 36,9 %
Boucle Nord de Seine (T5)	- 38,6 %
Plaine Commune (T6)	- 38,3 %
Paris Terres d'Envol (T7)	- 39,2 %
Est Ensemble (T8)	- 34,7 %
Grand Paris Grand Est (T9)	- 33,8 %
Paris-Est-Marne & Bois (T10)	- 32,6 %
Grand Paris Sud Est Avenir (T11)	- 32,9 %
Grand-Orly Seine Bièvre (T12)	- 38,3 %
Métropole du Grand Paris	- 37,2 %
Île-de-France	- 37,2 %
France	- 34,5 %

Source : traitements Apur d'après l'Insee, note de conjoncture au 23/04/2020 et Insee, recensement 2016

11 – Le produit intérieur brut est la richesse créée par un État. Il correspond à la somme des valeurs ajoutées créées par les entreprises. La valeur ajoutée représente la richesse nouvelle produite par l'entreprise lors du processus de production. Elle permet de calculer la richesse brute créée par une entreprise, avant rémunération de ses salariés, de ses apporteurs de capitaux et des administrations.

12 – Ces estimations ne prennent en compte que les spécialisations des territoires à un niveau relativement agrégé, les pertes effectives pourront être plus élevées ou plus faibles en fonction d'effets locaux qui ne sont pas pris en compte dans cet exercice, tels que des politiques spécifiques mises en œuvre par les institutions locales ou des effets plus fins de spécialisation.

13 – Dans cet exercice, les estimations s'appuient sur celles de l'Insee du 23 avril 2020, en les appliquant aux territoires qui composent la Métropole du Grand Paris.

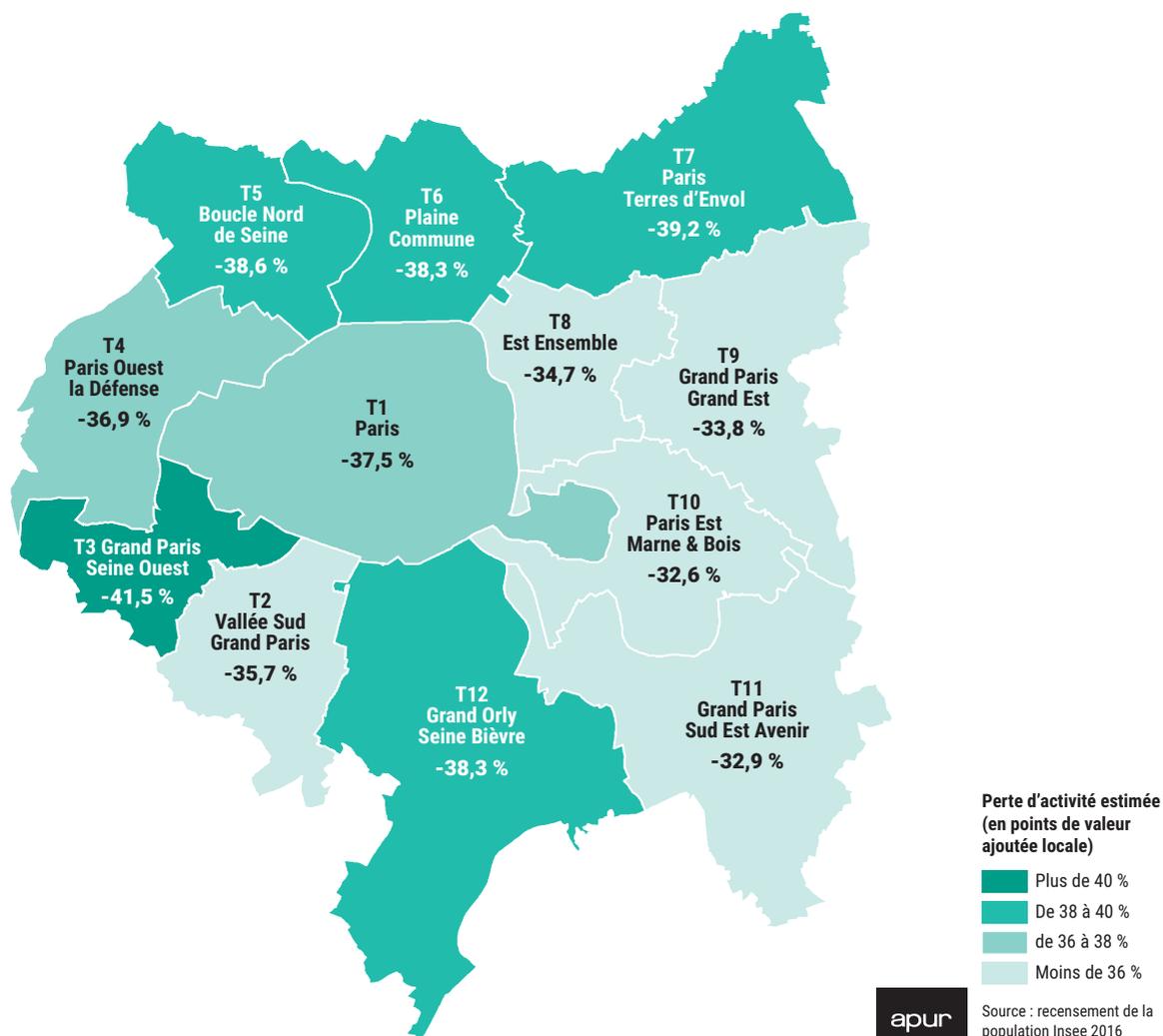
À l'échelle de la Métropole du Grand Paris, les territoires les plus touchés sont GPSO (T3) et Paris Terres d'Envol (T7).

Les secteurs contribuant à ce plus fort impact constaté pour GPSO sont les activités scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises (contribution de 27 points à la perte d'activité), le secteur information et communication (31 points) et le commerce (11 points). Par ailleurs, dans ce territoire, le faible poids des secteurs relativement moins touchés joue également. À Paris Terres d'Envol (T7), ce sont particulièrement les secteurs des transports et de l'entreposage (25 points), du commerce (17 points) et de la construction (14 points) qui expliquent la plus forte baisse d'activité.

Inversement, les territoires légèrement moins touchés sont Grand Paris, Grand Est (T9), Paris-Est-Marne & Bois (T10) et Grand Paris Sud Est Avenir (T11) avec respectivement -33,8 points, - 32,6 points et -32,9 points. Ces territoires étant plus spécialisés dans les services non marchands tels que l'administration, l'enseignement et l'action sociale.

Paris (-37,5 points) est un peu plus touché que la moyenne nationale (-34,5 points). Les secteurs contribuant le plus à cette perte d'activité sont comme dans de nombreux territoires de la MGP, les activités scientifiques, techniques et de soutien aux entreprises, le secteur de l'information et de la communication mais aussi l'hébergement et la restauration ainsi que le commerce.

PERTE D'ACTIVITÉ ESTIMÉE



CONTRIBUTION DE CHAQUE SECTEUR À LA PERTE D'ACTIVITÉ PAR TERRITOIRE (EN POINTS)

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	MGP
Service marchand													
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	11	12	10	11	15	16	17	13	19	14	18	19	13
Transports et entreposage	8	7	4	5	11	13	25	11	12	9	11	19	9
Hébergement et restauration	12	6	6	6	6	7	7	8	7	7	7	7	9
Information et communication	13	15	31	18	10	12	2	9	6	8	3	6	13
Activités financières et d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activités immobilières	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	28	25	27	36	21	18	15	19	15	22	16	19	26
Autres activités de services	10	7	7	5	4	5	4	8	6	8	7	5	8
Service non marchand													
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	6	8	5	5	6	6	7	10	11	10	12	7	7
Industrie													
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cokéfaction et raffinage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines	0	1	0	1	4	1	1	1	1	1	2	1	1
Fabrication de matériels de transport	0	3	1	1	3	2	1	0	0	0	1	1	1
Fabrication autres produits industriels	2	4	3	3	6	3	5	5	3	5	6	3	3
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1	1	0	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1
Construction	6	8	6	6	12	14	14	15	18	14	16	12	9
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : traitements Apur d'après l'Insee, note de conjoncture au 23/04/2020 et Insee, recensement 2016

Une méthode pour décliner localement les estimations réalisées par l'Insee dans ses notes de conjoncture

Les estimations de perte de valeur ajoutée par secteur portent sur une partition de l'économie en 17 secteurs d'activité. Les données traitées sont celles de l'emploi au lieu de travail du recensement général de population 2016 (Insee, exploitation complémentaire au lieu de travail).

Le poids de chacun des secteurs dans l'emploi total des territoires observés a été calculé à partir de ces données. Toutefois les contributions à la perte d'activité calculées par l'Insee sont basées sur le PIB. Or le rapport entre la valeur ajoutée de chaque secteur, identifiée par le PIB, et l'emploi, n'est pas identique pour chaque secteur. Pour passer de l'un à l'autre, il est nécessaire d'appliquer un facteur de pondération qui correspond au rapport obtenu entre le poids d'une activité dans le PIB national et le

nombre d'emplois total de ce même secteur en France. Ce facteur de pondération permet d'estimer une valeur ajoutée locale.

Une fois le poids de chaque secteur dans la valeur ajoutée locale estimée, ont été appliquées les estimations réalisées par l'Insee sur la perte de valeur ajoutée de chacun des secteurs à l'échelle nationale¹⁴. Ces estimations ont ensuite été déclinées localement, au niveau de la Métropole du Grand Paris et de ses territoires. Plusieurs autres agences d'urbanisme ont réalisé des exercices similaires : l'Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole, l'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire, l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole et l'Agence d'urbanisme, de Développement et de Prospective de la Région de Reims.

14 – Insee, Note de conjoncture du 23 avril 2020.

Conclusion

Le tissu économique de la Métropole du Grand Paris se caractérise par une forte concentration d'emplois et la sur-représentation de secteurs spécifiques : les activités de finances et d'assurances, l'information et la communication, les activités immobilières, les activités de santé et d'enseignement, mais aussi les fonctions de conception et de recherche, de culture-loisirs et de prestations intellectuelles. La plupart de ces secteurs ont été touchés de plein fouet par la crise sanitaire de la Covid-19 et les mesures de confinement qui ont suivi.

Même si la Métropole du Grand Paris constitue un bassin économique unique, les estimations de perte d'activité liées aux mesures de confinement font ressortir les spécificités des emplois présents dans chacun des 12 territoires. Les effets de plus long terme de la crise économique sont encore difficiles à mesurer en raison des mesures de soutien décidées par l'État et les collectivités locales, ces mesures ayant joué un rôle d'amortisseur à la crise. L'ensemble des pertes d'emplois liées aux fermetures de commerces, d'entreprises et aux grands plans de licenciements annoncés à l'échelle nationale n'est pas encore connu.

L'évolution de la crise économique à moyen ou long terme dépend du comportement des consommateurs et des entreprises, de nouvelles mesures de restriction de l'activité liées à une éventuelle deuxième vague de la Covid-19,

des effets des dispositifs mis en œuvre par l'État et la Région Île-de-France ainsi que des plans de relance locaux, tels que ceux initiés par la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris ou les territoires.

Ces plans de soutien ont donné une priorité aux aides favorisant une économie à impact et les emplois de proximité : soutien des entreprises à impact positif, production locale, consommation plus responsable d'une part et, d'autre part, évolutions réglementaires pour favoriser certaines activités, permettre une mixité d'usage et agir sur les m² produits. La crise a souligné l'importance d'accompagner l'évolution du tissu économique vers un modèle plus résilient, plus économe en ressources, plus ancré localement, et moins dépendant des grands flux de touristes internationaux.

Il sera utile dans les mois à venir de poursuivre cette analyse et de réaliser un suivi de la crise qui n'est pas encore terminée. Cette observation de plus longue durée se fera avec les différents acteurs de l'économie métropolitaine, tels que l'Insee, l'Acos, Pole Emploi, l'Office du tourisme et des Congrès, la CCI Paris Île-de-France, Paris & Co, ainsi que des acteurs privés. En lien avec la Métropole du Grand Paris, il sera également utile de suivre de la mise en œuvre du plan de relance et de construire des indicateurs permettant de comparer les grandes tendances à l'œuvre dans les territoires.

Directrice de la publication :

Dominique ALBA
Patricia PELLOUX

Note réalisée par : **Marina RIBEIRO**,
Sandra ROGER

Sous la direction de : **Stéphanie JANKEL**, **Émilie MOREAU**

Cartographie : **Anne SERVAIS**

Photos et illustrations :

Apur sauf mention contraire

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

